

Info Dém - Août 2021



Toutes les actualités du déménagement sont disponibles dans le nouveau numéro de l'Info Dém. [Pour le consulter](#)

Edito : Quelle saison !

Cette année, comme en fait état la presse depuis quelques semaines (voire revue de presse en point 11), l'activité bas son plein comme jamais vu depuis des années. Le problème principal n'est donc pas de trouver des chantiers, mais d'embaucher du personnel pour les exécuter !

L'attractivité du métier devra donc être un des chantiers prioritaires à aborder dès la rentrée, lors du Conseil de Métiers Déménagement du 7 septembre, en misant sur la formation professionnelle,

mais également en élaborant des propositions innovantes pour les négociations paritaires qui reprendront dès le 14 septembre. Il conviendra également de rester vigilants à ce que la piste étudiée par le gouvernement de taxation des contrats courts, voire leur suppression (voir points 1 et 2), ne vienne pas obérer la rentabilité des entreprises de déménagement. Car dans la plupart des cas, si les salariés ne restent pas, ce n'est pas parce que les entreprises ne veulent pas les garder, mais parce que les salariés veulent faire autre chose. Il serait injuste que les entreprises soient pénalisées pour cela !

Il convient néanmoins entretemps de continuer à travailler sur la prévention de la pénibilité dans la profession, comme nous avons pu le faire et que vous avez pu le constater lors de nos publications ces dernières semaines (voir point 4), sans oublier la lutte contre le travail illégal, au cœur de tous les maux de la profession. Il ne faut pas oublier non plus la répercussion de la hausse des coûts de revient comme vient de le publier récemment le CNR (voir point 3).

Si une de ces thématiques vous intéresse et que vous vous sentez concerné pour la faire évoluer, n'hésitez pas à nous le faire savoir pour contribuer à faire évoluer la profession dans ces domaines au sein du Conseil de Métiers.

D'ici là, bonne fin de saison ! [Lire la suite de l'édito](#)